

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 Décembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

13/12/2024

Présents : Michel URBAN, Cyrille BECKER, Delphine BERGER, Mélanie BECKER, André ERHARD, Denis DUCLERMORTIER

Absents excusés : Florianne ZIPPEL, Matthieu GOBILLOT, Céline TROCZSZINSKY, Pierre BENOIT

Nombre de procuration : F. ZIPPEL à Mélanie BECKER, M. GOBILLOT à André ERHARD

Secrétaire de séance : Marie-Pierre CHLOUP SURMELY

DCM 48/2024 : CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DU BATIMENT DU LAVOIR

Le maire rappelle le dossier en cours concernant la construction et la rénovation d'un bâtiment communal multi-activité et les subventions s'y rapportant.

Il souhaite lancer la première phase dudit projet, c'est-à-dire le désamiantage de la toiture, la démolition de l'ancien jeu de quilles et de l'extension annexe, la réfection de la toiture et la réalisation d'un city-stade.

A noter au passage que cela solutionnera rapidement un problème récurrent de sécurité de ce bâtiment vis-à-vis des utilisateurs de l'aire de jeux contiguë.

Le Conseil Municipal charge le maire de consulter des entreprises susceptibles de réaliser cette première phase qu'il présentera au prochain conseil municipal.

Fait à RAVILLE, le 17 Décembre 2024

Conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



La secrétaire de séance
CHLOUP SURMELY
Marie-Pierre